

des Martyrs, mais pour une autre raison qu'une mort violente.

Ce que nous admettons comme plus certain c'est que la Sainte Vierge est morte, sans exiger d'autres détails.

Malgré quelques hésitations dont St.-Epiphane s'est fait l'écho, le fait même de la mort de la Sainte Vierge a été affirmé universellement et avec force par les traditions.

Parmi tant de discours des *Saints Pères*, des *docteurs* célébrant l'Assomption de la très glorieuse Vierge, il n'en est pas un seul qui ne la donne comme un passage de la mort à la vie, du sépulchre au ciel. Seul St.-Epiphane, parmi les anciens Pères exprime une hésitation.

Cette affirmation unanime des Pères est aussi affirmée dans la *Liturgie* de l'église. Une preuve c'est l'antique célébration d'une double fête, l'une appelée de la *Dormition* ou du *Sommeil*, et l'autre de l'*Assomption* de la Mère de Dieu. C'est donc le sentiment de nos Pères dans la foi que l'Assomption de la Sainte Vierge a été précédée de sa mort.

D'ailleurs la maternité de la Sainte Vierge ni son Immaculée Conception ne sont des raisons de croire que Marie n'est pas morte. Elle est morte comme son Fils et pour les mêmes raisons.

Celui-ci n'a pas contracté ni la faute originelle, ni ses suites : les infirmités communes du corps et la nécessité de souffrir et de mourir. Il ne les a pas contractées, mais il s'en est revêtu volontairement.

Il ne les a pas contractées parce que ce mot exprime le rapport d'un effet à sa cause. La cause des infirmités, des souffrances, des misères humaines et de la mort c'est le péché originel. Cens-là donc contractent la nécessité de la mort qui ; comme nous tous, en ont contracté la cause, c'est-à dire le péché originel.

Toute propation gardée, on peut dire la même chose de la Sainte Vierge ; Immaculée dans sa conception elle n'a pas contracté la nécessité de mourir.

Nous verrons dans un prochain article, comment en cela elle ressemble à son divin Fils.